

Remerciements

ASSOCIATIONS MEMBRES ACTIFS ET MEMBRES SYMPATHISANTS PARTICIPANT À LA CAMPAGNE

- M. Pierre GRAZIANO - Tél. 02 47 37 07 35
Association Familles Victimes Accidents Circulation
- Mr Jean de BELLABRE - Tél. 06 61 88 37 72
La PISTE de Sologne
- M. Emile DAVELU - Tél. 05 53 71 31 24 ou 06 08 88 61 80
Association LNA
- Mme Monique MAUDUIT - Tél. 01 64 38 87 94 11
Association Communes en Route pour la Vie
- Mme Stéphanie ROME - Tél. 05 96 57 35
Office Martinique de Prévention
- M. Cyril BOITRELLE - Tél. 05 53 74 41 00
Association CAP Sécur
- M. BERNARDEAU - Tél. 01 42 38 97 79 ou 06 08 23 79 62
Association Partageons la Route
- Mme Firmine ROUAIX - Tél. 05 61 66 15 87
Association Nationale de Lutte contre l'incivilité Routière
- M. Abdessaman BENNANI - Tél. 05 61 61 87 00
Association La Conduite Conviviale
- Mme Maité TAVERNA - Tél. 01 47 27 40 97
Association La Courtoisie Française
- M. Patrick BONY-MÉNARD - Tél. 02 41 77 84 65
Association ADIAPA Défense du Piéton
- M. Jo BURGER - Tél. 06 89 98 78 34 ou 04 78 58 81 20
Association "Les Droits du Piéton"
- Mme Marie-Ange JEANSON - Tél. 02 47 64 42 47
Association Droits du Piéton et du Cycliste
- M. Emmanuel FROIDEVAUX - Tél. 01 39 53 04 92
Association SOS Victimes de la Route
- M. Yvon AMBIELH - Tél. 06 64 30 58 64
Association IDSR en Mantois
- Rue de l'avenir - Gilbert LIEUTIER - Tél. 01 45 57 12 20
• Union Nationale des Automobile Clubs
Jean-Roch LEBOSSE - Jean-Pierre FABRE
05 46 37 94 70
- M. Alain CHOISELAT - Tél. 09 63 40 97 01
AFFQ (Association Française Fédératrice de Quad)
- M. Franck VIDAL - Tél. 06 12 06 50 08
Association de prévention des Risques Routiers sur les Axes Sud Ardéchois

- M. GASPARINI - Tél. 06 13 50 61 36
Association Conduite + 44
 - Mme Jennifer DELBOS - Tél. 06 66 33 82 54
Moto Club (National) Féminin « DARK ANGELS »
- ### CONSEIL D'ORIENTATION :
- M. Gilbert LIEUTIER
Association Rue de l'avenir
 - M. Jean-Pascal ASSAILLY
Chercheur en Psychologie - IFSSTAR
 - M. Jean-Marc BAILET
Docteur en Psychologie
 - M. Jean-Pierre FABRE
Union Nationale des Automobiles Club
 - M. Jean-Louis LEGROS
Ligue Droits des Assurés
 - Mme Colette RIVERO
L'Enfant et la Rue
 - M. Robert TROTTEIN
Association Laser Europe
 - M. Christophe LEDON
Expert-Accidentologue
 - M. Jean-Marc RIVERA
Organisation des Transporteurs Routiers Européens
 - M. Vincent EISEN
Groupement d'Auto-écoles

PARTENAIRES ET MEMBRES BIENFAITEURS :

- BELTOISE Evolution - M. Julien BELTOISE
01 30 51 71 85
- Codes ROUSSEAU - M. Michel GOEPP - 01 71 81 16 93
- DEVELTER Innovation - M. Stéphane DEVELTER
01 30 48 55 29
- EDF Assurances - M. Jacques-Pierre ROBERT
01 82 24 87 83
- GMF/ GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES
Mme Cécile DULAS - 01 47 54 10 03
- VOITUREAUFEMININ.com - M. Armand MALKA
01 49 28 08 23

La liste complète de l'ensemble des participants est publiée sur le site de l'événement : www.courtoisie.org

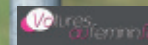
Merci de ne pas jeter ce document sur la voie publique. 347 926 735 RCS Lyon - ADL Organisation - Tél. 04 78 38 59 18

Petit Guide de la Courtoisie sur la Route

Campagne internationale de prévention des comportements sur la route



COURTOISIE
sur la ROUTE
j'adhère !



Campagne organisée par
l'Association Française de Prévention
des Comportements sur la route



COURTOISIE
sur la ROUTE
j'adhère !

Tout savoir sur la manifestation et les participants dans toute la France :
www.courtoisie.org www.courtoisiesurlaroute.com

Edito : Une semaine internationale pour promouvoir la courtoisie sur la route.

1971/2011 - Souvenons-nous : La rue fredonnait « la femme est l'avenir de l'Homme » (Jean Ferrat), la route riait aux Grosses Têtes (RTL) avec « Femme au volant, danger constant ». Les progrès techniques rendaient les voitures plus maniables ; nos compagnes devenaient la cible privilégiée du marketing. L'automobile est aujourd'hui plus conforme aux exigences de mobilité et modularité des jeunes filles pour leurs loisirs, des mères pour les transports d'enfants, des femmes qui travaillent pour leur sécurité et leur statut.

Quand Antoine De Caunes interprète « l'homme est une femme comme les autres », les statistiques démontrent qu'une différence persiste en matière d'accidentologie entre hommes et femmes.

Las ! Au quotidien, la circulation en ville et sur la route force à le constater : la femme devient un conducteur comme les autres :

Mêmes causes/mêmes effets (distraction, stress, retards, ...) : téléphone au volant, petits excès de vitesse, Stops 'glissés', absence de clignotants, non respect des distances de sécurité ou des passages-piétons, ... ces maux se développent chez toutes et tous.

2001/2011 - Notre manifestation-phare est devenue un Projet de Développement inscrit à la Charte européenne de Sécurité routière. Associations adhérentes de l'AFPC, établissements scolaires, Polices Municipales, collectivités locales, entreprises et auto-écoles partenaires font vivre l'Esprit de la courtoisie sur la route tout au long de l'année.

2012 - La Journée Nationale de la Courtoisie sur la route devient Semaine Internationale grâce à l'Association Internationale des Maires Francophones qui rejoint l'Association des Maires de France et l'Association des Maires Ruraux de France. Du Québec à l'Algérie, de l'Île Maurice au Luxembourg, de la France à l'Afrique, chacun(e) peut faire de sa route un espace de vie et de citoyenneté. Sourions aux 'Brèves de Volant' d'Alexandre Despretz (Ed. du Cherche-Midi) :

- « Vous n'avez pas vu que vous aviez franchie une ligne blanche ? »

- « Monsieur l'Agent, je conduis ; je ne peux pas regarder par terre ! »

Bonne route et rendez-vous sur notre site pour signer la Charte des comportements de courtoisie sur la route www.courtoisiesurlaroute.com.

Régis CHOMEL DE JARNIEU

Président de l'Association Française de Prévention des Comportements sur la route



Les bons gestes de la Courtoisie sur la Route



A pied, au guidon, au volant :

- je renforce le sentiment de sécurité des publics les plus fragiles, à travers mes gestes et mon regard,
- je facilite la compréhension de mes intentions et la fluidité sur la chaussée



Pour le stationnement de mon véhicule, à 2 ou 4 Roues,

- je fais preuve de compréhension à l'égard des publics prioritaires,
- je respecte les emplacements dédiés sur la chaussée, sur les parkings ou les trottoirs,
- je m'interdis de me garer sur les trottoirs et les passages-piéton.



En tant que conducteur d'un véhicule à moteur :

- je facilite la traversée des piétons aux Passages Piétons, par un regard, un signe de la main,
- je veille au maintien des distances de sécurité vers l'avant et l'arrière,
- j'utilise clignotants et appels de feux-stop en circulation, pour indiquer mes intentions de conduite.



Eco-Conduite et Eco-Comportements vont de pair :

- en respectant les règles et les gens, je respecte aussi la Nature et je fais des économies,
- je participe à donner aux autres conducteurs un bon modèle de comportement.



Face aux nombreuses prises de risques inconsidérées comme aux actes d'incivilité, la question du partage de la rue est plus que jamais d'actualité à travers la Semaine Internationale de la Courtoisie sur la Route.

L'éducation à la sécurité routière et l'adoption de gestes de courtoisie sur la route ne se font pas seulement lors du passage du permis de conduire.



Depuis 1997, Le continuum éducatif permet à l'ensemble des usagers de la route de prendre connaissance des bons comportements à adopter sur la route.

Apprendre à bien conduire et à bien se conduire commence dès le plus jeune âge.

Les écoles élémentaires délivrent l'APER. Cet apprentissage commence en CE2 avec le «permis piéton» (2006) et en CM2, avec le «permis cycliste» (2008).

Ces expériences ont pour objectif de responsabiliser les enfants et de leur apprendre les règles de circulation.

En classes de 5e et de 3e, les collégiens passent l'ASSR 1 ou 2.

Obligatoires pour obtenir le Permis de conduire moto ou voiture, ces attestations portent sur la connaissance des risques et des règles applicables pour chacun des types d'usagers.

Cap à passer dans la vie des adolescents, le Permis de Conduire permet l'apprentissage des règles et des bons comportements en matière de sécurité routière afin de ne mettre en danger ni sa propre sécurité ni celle des autres.

L'apprentissage de ces règles ne s'arrête pas là ! De nombreux stages post-permis existent afin de perfectionner ses comportements. A titre individuel ou en entreprise, la prévention du risque routier devient une préoccupation des familles ou un enjeu de saine gestion ainsi qu'une affirmation de citoyenneté. ●



1/ Quelles ont été les motivations de la GMF pour se rapprocher de l'AFPC ?

Au-delà de son rôle d'assureur, la GMF s'implique depuis bientôt 30 ans pour sensibiliser un large public à la prévention. Fort de ce constat sur leur implication réciproque en matière de prévention, il était logique que la GMF et l'AFPC se rencontrent et décident de mener ensemble le combat contre les accidents.

2/ Pourquoi mettre à disposition de l'AFPC un simulateur 2 roues ?

Les actions de l'AFPC se déclinent dans les établissements scolaires ou les centres de loisirs. Sur ce point encore les

valeurs sont communes entre la GMF et l'AFPC puisque, depuis plusieurs années, la GMF crée des outils spécifiquement destinés aux enseignants (CD ROM « Attestation de Première Education à la Route & Attestations Scolaires de Sécurité Routière).

Et, parce que l'accidentologie des deux roues motorisés reste préoccupante, parce qu'on ne s'improvise pas cyclomotoriste, la GMF encourage des actions grâce à un matériel performant de simulation au sein des collèges et lycées pour que les élèves puissent mieux profiter de la vie en cyclo ! ●





Entrevue avec Armand MALKA
Rédacteur en Chef du site Internet dédié
aux femmes :



**Pourquoi avoir dédié un site aux femmes
relatif à l'automobile ?**

A.M. : www.voituresaufeminin.fr est le premier site automobile des femmes ; nous l'avons conçu comme un vecteur permettant de rapprocher les femmes du monde de l'automobile et pour simplifier la vie des conductrices. Elles sont 16 millions, elles méritaient bien un site dédié !

C'est avant tout un site 'pratique' avec de l'actualité, des conseils et astuces, un blog, des annonces et des services exclusifs pour les femmes (cote des voitures, conseil d'experts, etc.) ; des rubriques décalées, aussi, pour sourire un peu, ou plus sérieuses comme la sociologie des comportements.

**Vous êtes proche de la vie associative
citoyenne mais aussi sportive : pour
quelles raisons ?**

A.M. : www.voituresaufeminin.fr s'associe avec des organisations et associations pour valoriser la place de la femme dans le milieu automobile ; cela va du milieu professionnel au soutien à l'esprit d'initiative : le monde du sport s'y prête bien à travers les notions d'engagement, d'audace comme notre participation au Rallye des Princesses ou à la promotion du rugby féminin. Ces valeurs sont aussi les nôtres.

**Qu'est-ce qui vous a incité à proposer
un Partenariat à l'AFPC ?**

A.M. : Pour votre association, la courtoisie est à la fois un projet pour humaniser les relations entre usagers mais aussi un concept qui met en perspective les causes et les conséquences de la 'bonne conduite'. Il nous semble que malgré quelques signaux négatifs, la femme est et peut rester un vecteur de sérénité sur la route pour faciliter le 'vivre ensemble', la sérénité et le civisme.

Un conducteur sur deux étant une femme, c'est sans a priori sur l'évolution des comportements que nous abordons le renforcement des attitudes à travers ce que certains appellent « l'éternel féminin ».

**Comment s'articulera le Partenariat
avec l'Association Française de Prévention
des Comportements sur la route ?**

A.M. : Ce n'est pas seulement la Semaine Internationale qui nous a séduite mais le Projet de Développement qui consiste à « Faire vivre concrètement l'Esprit de la Courtoisie sur la route tout au long de l'année ». Nos supports (pages Facebook, blog, site, chroniques) vont nous permettre de diffuser l'Etat d'Esprit de l'AFPC en incitant les femmes qui fréquentent notre réseau à le faire vivre. Peut-être certaines proposeront de participer à la mise en place d'actions de sécurité routière dans leur entreprise, leur établissements scolaires, leur commune, etc.



Les piétons ont des droits, mais aussi des devoirs. Ils sont des usagers à part entière, les conducteurs de véhicule ont l'obligation de leur céder le passage, dès l'instant où ils sont engagés sur un passage pour piétons, ce qui ne leur donne pas pour autant une priorité absolue comme dans une voie piétonne.



Le droit des piétons

Le nouveau Code de la route énonce clairement l'obligation pour les conducteurs de véhicules de céder le passage aux piétons dès l'instant où ceux-ci sont engagés « régulièrement sur la chaussée », c'est-à-dire sur un passage pour piétons signalé ou non par des feux tricolores (article R.415-11).

Ne pas respecter cette règle, c'est s'exposer à une contravention de 4^e classe, impliquant une amende de 135€, la perte de 4 points du permis et une peine complémentaire pouvant aller jusqu'à trois ans de suspension de permis. ●



Quelques règles simples à respecter

- Se déplacer sur les trottoirs et accotements réservés aux piétons
- Emprunter les passages piétons s'il en existe à moins de 50 mètres.
- En l'absence de passage piétons, ne pas traverser en diagonale
- Respecter les feux de signalisation piéton avant de traverser
- À la descente du bus, bien vérifier autour de vous, avant de traverser
- Rollers et trottinettes, emprunter les trottoirs en respectant les piétons.

> Piétons = 13% des tués en 2008 ⁽¹⁾

> 1 accident sur 4 implique un piéton

> 99 % des piétons ont des difficultés pour traverser à un passage piéton

> Plus de la moitié des piétons tués sont des seniors

(1) Bilan 2008 ONISR Sécurité Routière



CHIFFRES CLÉS

Le partage de l'espace public : piétons, vélos, motos, voitures

La conduite en milieu urbain.

En ville, le bon comportement des différents usagers est essentiel pour la sécurité de tous. La ville est un espace de vie, les usagers fragiles y sont plus nombreux, tout comme les risques d'accidents...

En plus du respect du code de la route, le respect des autres est donc essentiel.

En ville, comme sur les autres routes, sérénité et courtoisie sont gages de sécurité.

Notre regard et nos gestes peuvent aider les autres usagers à comprendre nos intentions :

- faire un sourire ou un geste pour annoncer au piéton qu'il peut traverser.
- Mettre son clignotant pour indiquer un changement de direction.
- Effectuer un appel de phare pour laisser le passage à une autre voiture.
- Remercier d'un signe de la main, utiliser l'Appel de feu stop pour signaler un ralentissement, etc.

Ces petits gestes de courtoisie sont à consommer... sans modération !



Pour une plus grande sécurité :

> Pour les piétons :

- Je cherche à évaluer la vitesse et la distance des véhicules
- Je ne traverse pas n'importe où et surtout pas n'importe comment : je regarde les conducteurs et cherche à croiser leur regard, je ne téléphone pas en traversant une rue !

> Pour les cyclistes :

- J'augmente ma vigilance, en contre-sens
- Je ne « zigzague » pas entre les voitures
- J'emprunte les pistes cyclables
- Je roule au pas dans les zones piétonnes

> Pour les Motards et «Moto-mobilistes» (scooter...) :

- Respecter les limitations de vitesse et les priorités de passage
- Faire attention aux ouvertures de portières
- Limiter au maximum la vitesse, en remonte-file, qui reste à ce jour, interdit

> Pour les Automobilistes :

- J'adapte ma vitesse à l'effervescence de la ville
- Je ne surestime pas ma capacité de réaction en ville : il y a plus d'obstacles
- Je respecte les distances de sécurité, elles permettent de meilleurs temps de réaction

Le code de la rue

En parallèle, 2 réformes du Permis ont été adoptées en 2010, accordant une place privilégiée à la notion de « courtoisie » au volant, et renforçant « le code de la rue » pour les piétons et les cyclistes.

Les règles classiques du « code de la route », ne suffisent pas à réduire le nombre d'accidents ; il s'agit de responsabiliser chaque usager quant à son comportement au sein de l'espace public.



Autoriser les piétons à traverser partout ne les protège pas ! Cela renforce l'arsenal juridique contre les conducteurs.

Trois mesures contribuent à l'évolution des comportements et de la circulation en France :

- La mise en place des zones de rencontres : des zones urbaines renforcer son attention aux autres, pour mieux vivre ensemble sur la chaussée des centres-villes. Ces zones sont limitées à 20km/h, et fonctionnent comme une poupée Russe : le piéton y est prioritaire sur le cycliste, qui l'est sur le « cyclo », qui l'est sur la moto, qui l'est sur la voiture...
- Le double sens de circulation cyclable : qui autorise les cyclistes à utiliser les deux sens d'une rue à sens unique, réduisant ainsi la circulation dans certaines rues dangereuses.
- Le principe juridique de prudence qui sous-entend la priorité du piéton lorsque celui-ci manifeste son intention de traverser, même si il n'est pas engagé et la possibilité pour le cycliste de franchir un feu rouge, pour tourner sur sa droite.



Adaptez votre comportement ! Vous évitez les risques inutiles ; la ville doit rester un espace de vie.

2012
ANNEE
INTER
NATIONALE

Sécurité Routière et Francophonie

Alors que la mondialisation fait des ravages, le Code de la route représente bien

un langage international tant au niveau des règles que de la signalisation horizontale et verticale. Le Parrainage de l'AIMF au côté de ceux de l'AMF et de l'AMRF vient grossir les rangs des décideurs en capacité d'agir localement pour la sécurité routière. Si l'appareil industriel des PME française exporte difficilement, le Luxe français et ses traditions, eux, sont prisés à travers le monde. La courtoisie, vertu historiquement française, est plébiscitée par les organisations partenaires de l'AFPC depuis 2011 à travers plus de 13 pays et près de 25 en cette année de transformation de Journée européenne en Semaine Internationale. ●

> A 60 km/h, il faut 8 mètres de plus pour s'arrêter qu'à 50 km/h.
> Un piéton percuté à 60 km/h a 85% de risques d'être tué contre 30% à 40 km/h.

CHIFFRES CLÉS

En France, sur cinq ans, 53% des accidents mortels du travail sont des accidents de la route. En moyenne, chaque salarié utilisant un véhicule dans le cadre professionnel connaît un sinistre automobile tous les ans, contre un sinistre tous les cinq ans pour les particuliers. Qu'il se produise en mission ou sur le trajet entre le domicile et le travail, l'accident de la route est assimilé à un accident du travail. Longtemps considéré comme une fatalité, on assiste depuis quelques années à une véritable prise de conscience.



Les secteurs d'activités les plus exposés aux accidents de trajets :

- > 24% dans les services aux entreprises
- > 17,3 % dans le secteur de l'alimentation
- > 11,2% dans les commerces non alimentaires
- > 9,5% dans les transports
- > 8,7% dans la métallurgie
- > 1,7% dans le BTP (Bâtiment et Travaux Publics).

Une obligation pour l'employeur

Aux termes de l'article L.230-2, «l'obligation générale de sécurité qui incombe à l'employeur doit le conduire à prendre toutes les mesures nécessaires pour

assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs».

Ainsi cette politique de prévention a permis d'éviter de lourdes conséquences humaines, sociales et financières dues aux accidents de la route, première cause des accidents mortels au travail.

Les démarches de prévention :

- Évaluer les risques professionnels
- Mettre en place un plan d'actions
- Proposer des formations aux salariés
- Sécuriser la flotte de véhicules
- Inciter les salariés au bon état des véhicules
- Placer le conducteur dans un environnement favorable
- Responsabiliser les salariés
- Effectuer un bilan détaillé

> Accident de la route au travail = 1 mort chaque jour

> + de 5 millions de journées de travail perdues suite à des accidents de la route

> 48% des accidents mortels au travail sont des accidents de la route

(*) Source Bilan Sécurité Routière 2008

CHIFFRES CLÉS

Des campagnes de sensibilisation telles que la Semaine Internationale de la Courtoisie sur la Route sont l'occasion d'informer et de sensibiliser le salarié sur son propre comportement et sa responsabilité sur la route. ●



Une sollicitation permanente du conducteur pour être ici et Ailleurs à la fois

Aujourd'hui la France compte 60 millions de téléphones portables et ce chiffre ne cesse d'augmenter.

À tel point qu'on le retrouve entre toutes les mains, de toutes les tranches d'âges et de toutes les classes sociales. L'éteindre, au restaurant ou dans le train cela relève de la courtoisie ou du savoir-vivre.

L'utiliser en voiture, cela relève de l'inconscience.

Un risque d'accident multiplié par 5...

En effet, téléphoner en conduisant constitue un facteur de distraction pour le conducteur, donc un facteur de risque pour sa sécurité et celle des usagers environnants.

Conséquences :

- Augmentation du temps de réaction (entre 30 et 70%),
- Moins de regards dans les rétroviseurs et sur les côtés du véhicule,
- Stops «glissés» et autres imprudences,
- Oubli de l'arrêt au passage piéton.

3 réflexes simples à adopter :

- JE COUPE la sonnerie lorsque je roule
- JE BRANCHE ma messagerie
- JE M'ARRÊTE dans un lieu adapté pour téléphoner



> 3 personnes sur 10 avouent utiliser leur portable en conduisant (avec kits mains libres) (1)

> 22 % des conducteurs disent l'utiliser parfois sans kit mains libres soit une augmentation de 4 % en 1 an.

> Téléphoner en conduisant = 35 à 150 € d'amende + 2 points (1)

(1) Source : Enquête AFPC 2009 "Quel conducteur êtes-vous ?"

CHIFFRES CLÉS



QUIZ : Vous et les autres sur la route

• A quel type de conduite vous identifiez-vous ?

- une conduite calme et chaleureuse
- une conduite facilement irritable
- une conduite puissante et agressive

• Comment communiquez-vous avec les personnes rencontrées sur la voie publique (rue, route, trottoir), en général ?

- en souriant
- avec les commandes de mon tableau de bord
- vous ne communiquez pas
- en leur faisant des gestes déplacés

• Comment considérez-vous les piétons et les deux roues que vous croisez sur votre chemin ?

- Comme de bons copains (*ils ne sont pas parfaits mais vous les respectez*)
- Comme la belle famille (*moins vous les voyez mieux vous vous portez*)
- Comme certains amis sans-gêne que vous aimeriez ne plus voir

• Si un autre automobiliste tente de prendre une place de parking que vous convoitez :

- Vous faites contre mauvaise fortune bon cœur et vous cherchez une autre place
- Vous lui faites poliment part de votre désapprobation
- Vous faites en sorte de vous garer sur la place que vous visiez

• Vous arrive-t-il de coller de très près une voiture pour qu'elle vous laisse le passage ?

- Jamais, vous connaissez l'importance de la distance de sécurité
- Seulement si vous êtes en retard, mais vous craignez pour votre "Bonus"
- Bien sûr, elle n'a qu'à avancer plus vite ! Et c'est votre manière de lui dire

Règle du Jeu – Calculez vos points !

Vous avez obtenu un maximum de carrés : vous pouvez circuler.

Vous avez obtenu un maximum de ronds : Ne relâchez pas votre attention mais gardez votre bonne humeur !

Vous avez obtenu un maximum de triangles : vous avez des efforts à faire pour changer votre comportement : zéro de conduite ! Merci de relire ce guide!

TEST : Comment vous conduisez-vous ?



	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent
• Vous arrive-t-il de slalomer entre les voitures ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Doublez-vous par la droite sur l'autoroute ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Quand vous êtes pressé(e), vous arrive-t-il de faire des "queues de poissons" ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Vous arrive-t-il de coller de trop près les voitures pour qu'elles vous laissent le passage ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Empiétez-vous sur les voies d'autobus ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Vous arrive-t-il de stationner sur le trottoir ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Vous arrive-t-il de stationner sur des places réservées aux personnes handicapés ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Pris(e) dans un bouchon, vous arrive-t-il de rouler sur la bande d'arrêt d'urgence ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Vous arrive-t-il de ne pas respecter les passages piétons ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Gênez-vous le remonte-file des 2 Roues motorisés, maintenant toléré, en ne vous écartant pas à leur approche ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Vous arrive-t-il d'être impatient derrière une voiture qui effectue un créneau ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Empiétez-vous sur les pistes cyclables ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Vous arrive-t-il de téléphoner en conduisant ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Klaxonnez-vous pour manifester votre impatience ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Vous arrive-t-il d'injurier les autres conducteurs ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Vous comptez un maximum de réponses dans la colonne "souvent" :
La route est votre combat. Vous ne respectez plus rien, ni personne dès que vous êtes dans votre voiture. Vous êtes persuadé(e) d'appartenir à "la race supérieure des usagers".

Vous comptez un maximum de réponses dans la colonne "parfois" :
Suivant votre humeur, votre comportement varie. Dans vos "meilleurs jours", les autres usagers de la route n'ont aucun souci à se faire, mais, dans "vos mauvais jours", il vous arrive d'oublier que le respect d'autrui est fondamental.

Vous comptez un maximum de réponses dans la colonne "rarement" :
Attention aux dérapages... Ne vous laissez pas gagner par le syndrome de l'incivilité !

Vous comptez un maximum de réponses dans la colonne "jamais" :
Bravo ! Vous conduisez dans le respect des autres.



Le 1^{er} comportement Eco-Logique est d'être éco-nome de notre propre énergie : ne roulons pas les nerfs en pelote ! La conduite économique et écologique est une façon intelligente de conduire tout en contribuant à réduire la consommation de carburant, l'émission de gaz à effet de serre et le nombre d'accidents. C'est un style de conduite parfaitement adapté à la technologie du moteur. Une conduite douce et sécurisée permettant d'économiser du carburant. Le tout sans augmenter la durée du trajet.

Principes de bases de l'éco-conduite :

- > Ne pas faire chauffer excessivement le moteur au démarrage
- > Rouler à vitesse modérée pendant les cinq premiers kilomètres
- > Éviter les à-coups et les accélérations brusques
- > Respecter les limitations de vitesse
- > Se poser quelques questions :
 - Ai-je vraiment besoin de la climatisation ?
 - Mes pneus sont-ils suffisamment gonflés ?
 - Mon véhicule est-il bien entretenu ?

> Bien utiliser les équipements permettant de mieux maîtriser sa consommation : régulateur limiteur, systèmes de navigation, info trafic, etc.

De nombreux partenaires de l'AFPC, entreprises ou associations, sont investis dans ces métiers tels que l'A PISTE de Sologne et IDSR en Mantois, BELTOISE Evolution, CAP Sécur, Codes ROUSSEAU, DEVELTER Innovation, EDISER, GMF. Outre leur dimension économique, ces préventeurs ont un véritable rôle citoyen ! Ainsi, la courtoisie sur la route s'apprend tout au long de la vie, il ne suffit pas d'être courtois et de respecter les règles une journée mais durablement afin d'éviter les risques et faire de la rue un espace de vie. ●

QUELQUES VÉRITÉS BONNES À RAPPELER

- > Une conduite agressive ou inutilement sportive entraîne une surconsommation de 40 % par rapport à une conduite souple ; pensez à lever le pied !
- > Sur l'autoroute, rouler à 20 km/h au dessus de la vitesse autorisée pendant 100 kilomètres ne fait gagner que 6 minutes.
- > Sur une voiture de milieu de gamme, réduire sa vitesse de 10 km/h, sur autoroute, permet d'économiser un litre de carburant tous les 100 kilomètres.

CHIFFRES CLÉS



Courtoisie sur la route : j'adhère !

Vous aussi, faites vivre l'Esprit de la courtoisie sur la route tout au long de l'année en rejoignant l'action des bénévoles de l'AFPC.

- Je souhaite adhérer en tant que Membre **Sympathisant*** et j'adopte la Charte de la Courtoisie sur la Route (**Page 3**)
- Je souhaite soutenir l'association AFPC en tant que Membre **Actif*** et je verse ma cotisation
- Je signe la Charte de la Courtoisie sur la route sur le site de l'AFPC : www.courtoisiesurlaroute.com
- J'inscris mon action, celle de mon Assoc', de mon école, de ma ville, sur le site www.courtoisie.org

**Dans les 2 cas, j'ai bien noté que ceci me permettra de recevoir, à ma demande, toute la documentation d'information et les supports d'éducation diffusés par l'AFPC.*

..... ✂

Nom Prénom

Âge Profession

Adresse

CP Ville

E-mail@

Signature

Membre actif : 45 € Membre Bienfaiteur : 150 €
Entreprise : pour un partenariat, nous contacter

Merci de renvoyer votre bulletin à l'association, à l'adresse suivante :
Association Française de Prévention des Comportements sur la Route
28, chemin de halage 78710 Rosny sur Seine

Pour plus d'informations, écrivez à : president.afpc@yahoo.fr